REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002013I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002013
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. David POULAIN, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002013I0-DE

A Q U I T A N I S

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE BORDEAUX METROPOLE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2026

N° de Rapport : 26-106
Code direction : DG
Nom du référent : JL. GORCE
Nom du rapporteur : JL GORCE

I. RAPPORT : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2026

Le jeudi 28 mai 2026, le Conseil d'Administration d'aquitanis a tenu réunion à 09h30, au sein du Siège situé 1 Avenue André Reinson à Bordeaux.

Il est demandé au Conseil d'Administration de valider le projet de compte rendu ci-joint.

II. DELIBERATION : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2026

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le projet de compte rendu annexé au présent Rapport ;

Attendu que la validation des comptes rendus du Conseil d'Administration s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte rendu du Conseil d'Administration du 28 mai 2026.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002014I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002014
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-263300248-20261015-002014-DE

II. DELIBERATION : VALIDATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2027

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Après débat en séance sur les orientations budgétaires ;

Attendu que la validation des propositions d'orientations budgétaires s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les propositions d'orientations budgétaires pour l'exercice 2027.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002015I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002015
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002015I0-DE

II. DELIBERATION : APPROBATION DE LA REVALORISATION DES LOYERS A HAUTEUR DE + 1,15 % AU 1ER JANVIER 2027

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu l'article L. 353-9-3 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
Vu l'article L.442-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
Vu l'article 81 de la Loi n°2017-86 relative à l'égalité et la citoyenneté ;
Vu l'indice de référence des loyers du deuxième trimestre 2026 publié le 12 juillet 2026 ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : 4 ABSTENTIONS : 0 Voix POUR : 20

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à la majorité la politique de revalorisation des loyers présentée pour l'exercice 2027 à hauteur de + 1,15 %, à compter du 1er janvier 2027.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002016I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002016
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398[illegible]

II. DELIBERATION : APPROBATION DE LA DECISION D'ENGAGEMENT D'AQUITANIS DANS L'ELABORATION DE LA CUS (3ème GÉNÉRATION)

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu l'article L. 445-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
Vu l'article R445-3 du Code de la Construction et de l'Habitation ;
Vu l'article R445-2-4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la décision d'engagement d'Aquitanis dans la procédure d'élaboration de la Convention d'Utilité Sociale (3ème génération).

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002017I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002017
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002017I0-DE

II. DELIBERATION : VALIDATION DES NOUVELLES MODALITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS 2026 DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AQUITANIS

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Après avoir pris connaissance du protocole local relatif à l'organisation des élections 2026 des Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Aquitanis ;
Après avoir pris connaissance de l'avenant au protocole local relatif à l'organisation des élections 2026 des Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Aquitanis ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que le résultat du vote est le suivant :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les nouvelles modalités d'organisation des élections 2026 des Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Aquitanis.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002018I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002018
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002018I0-DE

II. DELIBERATION : ADOPTION DE LA NOUVELLE CHARTE DE DEONTOLOGIE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le projet de charte de déontologie ci-joint en annexe,

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la charte de déontologie et la procédure de sensibilisation mise en place.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002019I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002019
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002019I0-DE

II. DELIBERATION : DELEGATION DE POUVOIR EN CAS D'ABSENCE OU EMPECHEMENT DU DIRECTEUR GENERAL - DESIGNATION

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu l'article R. 421-18 alinéa 11 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration, pour la période du 01 novembre 2026 au 30 avril 2027 désigne à l'unanimité, Madame Laure BOISSEL, Directrice Générale Adjointe Ressources, afin d'assumer les pouvoirs du Directeur Général en cas d'absence ou d'empêchement.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002020I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002020
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002020I0-DE

II. DELIBERATION : DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1: Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signature en vigueur à accepter la délégation et à exercer le Droit de Préemption sur les immeubles faisant l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner au prix de cette dernière s'il est validé par le Service des Domaines, et à signer les actes en conséquence, ou à saisir dans le cas contraire la juridiction de l'expropriation en vue de cette acquisition.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002021I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002021
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-002021I0-DE

II. DELIBERATION : AUTORISATION DE DEPOT DE PIECES AU RANG DES MINUTES DU NOTAIRE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1: Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signatures en vigueur à signer l'acte de dépôt de pièces correspondant avec faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte authentique.

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-00202I0-DE

A Q U I T A N I S

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

E X T R A I T N°002022
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 15 octobre 2026

Aujourd'hui, le **jeudi quinze octobre deux mille vingt-six,** le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Thomas CAZENAVE, Président.

PRÉSENTS :

M. Thomas CAZENAVE, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Djamel BELGHAZI, M. Philippe BENICHOU, Mme Isabelle BERRIÉ, M. Arnaud BEYSSEN, Mme Fatiha BOZDAG, M. Georges DUBERNET, Mme Audrey DUGAL, M. Jean-François EGRON, M. Thierry LAHAYE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Moussa Bocar LY, M. Gérard NOËL, M. Olivier PETRAUD, M. Milthon REYES, M. Jean-Michel ROUX, M. Guy SOULA, Mme Florence THEVENON, Mme Julie VIGNAUD

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Luc BANABERA donne pouvoir à M. Georges DUBERNET
Mme Harmonie LECERF MEUNIER donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX
M. David POULAIN donne pouvoir à M. Thomas CAZENAVE (à compter de 10h57)

REÇU EN PREFECTURE
Le 15 octobre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20261015-00202210-DE

II. DELIBERATION : VALIDATION DE L'INFORMATION DES ACTIVITES DU BUREAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA PERIODE ALLANT DE MAI A SEPTEMBRE 2026

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration,

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 24

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le rapport d'information des activités du Bureau pour la période de MAI à SEPTEMBRE 2026.